

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2416)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° AS101

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 6**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'année 2019 a été marquée par un mouvement social sans précédent dans la santé, qui dénonce l'austérité dans laquelle les médecins, les infirmiers et infirmières, les aides soignant·e·s, sont contraint·e·s de travailler. Cela touche toutes les branches : les soins pratiqués en ville, notamment dans les zones sous-denses, sont en tension. Les patient·e·s, faute de pouvoir se soigner chez leur médecin, se rendent alors à l'hôpital. Les urgences doivent alors faire face à un afflux de patient·e·s inouï. Cette situation de tension, qu'on retrouve aussi dans les EHPAD, dans les services pour personnes en situation de handicap, est le fruit d'une politique austéritaire, ainsi que d'une pression mise sur les finances de la sécurité sociale. Il est fondamental de repenser l'entièreté de ce système.

Les propositions faites dans le présent PLFSS sont scandaleuses au regard des enjeux. Les dépenses relatives aux établissements de santé sont tout particulièrement insuffisantes à l'heure où l'hôpital public est en grande difficulté. Le Gouvernement promettait lors de l'examen du Plan Santé 2022 de renforcer les hôpitaux de proximité. Un tel taux d'ONDAM rend impossible de telles promesses puisque les moyens alloués sont complètement sous-évalués.

La France insoumise propose la suppression de l'ONDAM, qui favorise cette politique austéritaire. Pour l'ensemble de ces raisons, nous ne validons pas la rectification de l'ONDAM.